



Ottawa, Canada

Volume 7, No 40
(Hebdomadaire)

le 3 octobre 1979

Étudier toutes les voies menant à l'autonomie énergétique	1
Secours aux victimes d'un ouragan	3
Entretiens canado-américains sur les questions relatives aux pêches	3
M. Blakeney en Europe	3
Pour lutter contre le cancer	3
Exemple d'utilisation d'énergie renouvelable	3
Révision des programmes de santé	4
Bonnes possibilités d'emploi pour les professionnels	4
Origine du mot Acadie	4
Les patinoires de plastique: simplicité, fiabilité, mobilité	5
Album sur l'Ontario français	6
Lutte contre le laitron des champs	6
Le bruit en milieu de travail	6
Nouveau remède contre l'urticaire	6
Journal de bord datant de 1684	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Étudier toutes les voies menant à l'autonomie énergétique

Le Canada possède une source immédiate pratiquement inutilisée de pétrole. Cette source ne demande aucune technique établie, elle ne pollue pas et elle ne comporte pas de danger.

Lors d'un discours prononcé devant le Canadian Club de Toronto, le 17 septembre, le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Ray Hnatyshyn, a déclaré que la "plus grosse réserve du pays" pourrait permettre des économies allant jusqu'à 50 p.c. sur la facture annuelle d'énergie et "jusqu'à \$50 milliards en frais d'établissement pendant plus de 15 ans". M. Hnatyshyn faisait allusion aux économies d'énergie qui, a-t-il déclaré, sont la "pierre angulaire" de la politique canadienne en matière de pétrole.

La seule façon d'atteindre l'objectif du gouvernement, qui est de ne plus dépendre des importations de pétrole dès 1980, est (mise à part une découverte éventuelle importante de pétrole) "d'accélérer la mise en valeur de sources d'énergie nouvelles et de rechange et de freiner la demande en réduisant le gaspillage", a poursuivi M. Hnatyshyn. Voici des passages de son discours.

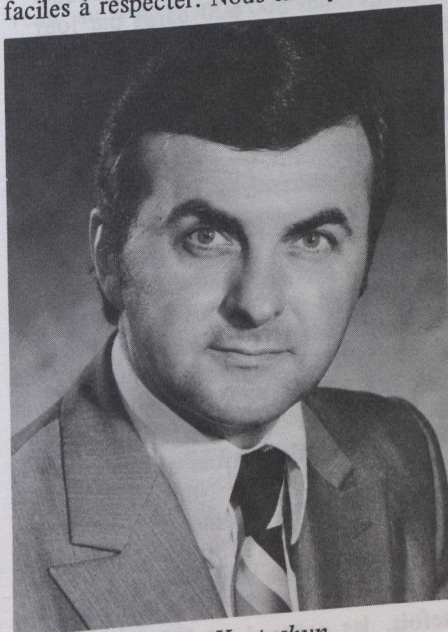
...Le premier ministre, M. Clark, a fixé nos objectifs lors du Sommet économique de Tokyo. Pour le dernier trimestre de cette année et pour l'an prochain, il a consenti à réduire de 100 000 barils par jour les importations nettes de pétrole et à maintenir les importations de 1985 à 600 000 barils par jour...

Ce ne sont pas là des engagements faciles à respecter. Nous extrayons quoti-

diennement 1,7 million de barils de pétrole. Étant donné qu'il s'agit presque du maximum possible, il nous reste une marge très mince. Notre consommation quotidienne étant de 1,9 million de barils, nous devons donc en importer près de 245 000. Il faut aussi tenir compte du fait que la production est à la baisse dans les pays occidentaux. Selon la meilleure estimation possible à l'heure actuelle, d'ici 1985, il nous manquera environ 600 000 barils par jour, soit, d'après les prix actuels, \$5 milliards, et en 1990, cette quantité pourrait atteindre 800 000 barils: l'écart irait croissant.

Mais alors, comment réaliser l'autonomie en dix ans? Nous devons étudier toutes les possibilités. Sur ce point, nous sommes certes très avantagés; une multitude de possibilités s'offrent à nous et nous devons les étudier toutes.

Au cours des deux dernières années, les découvertes de gaz naturel faites en Colombie-Britannique et en Alberta ont transformé notre déficit en surplus. Cette industrie trouve maintenant du gaz à un rythme deux fois plus élevé que celui de sa consommation. Près de l'île de Sable, au large de la Nouvelle-Écosse, on a foré sept puits, six de gaz naturel et un de pétrole. Deux ou trois puits de plus



M. Ray Hnatyshyn

C'était cette semaine...

Lors de son second voyage au Canada, en 1535, Jacques Cartier atteint Montréal le 2 octobre.

rendraient ces gisements rentables. Et, dans la mer de Beaufort, la découverte d'un autre gisement pourrait justifier la construction d'un gazoduc vers le sud.

Évidemment, le problème est de nature financière. Pour remplacer le pétrole, le gaz naturel doit coûter moins cher par BTU, et cela malgré les \$10 milliards que coûterait un gazoduc partant de l'Arctique. Aussi, ne sait-on toujours pas si l'exploitation dans l'Arctique ou en mer sera rentable dans les années 80. L'Office national de l'énergie étudie en ce moment la possibilité de prolonger le gazoduc ouest-est vers l'est.

Nous possédons une autre ressource en quantités très abondantes, peut-être même assez abondantes pour durer 100 ans: le charbon. La Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario prévoient d'ailleurs d'accroître l'utilisation du charbon dans les centrales thermiques. La production de charbon, actuellement de l'ordre de 33 millions de tonnes courtes, pourrait fort bien plus que doubler avant 1990.

Mais cette croissance se heurte à de nombreuses difficultés: l'érosion du sol et la pollution des eaux dues à une exploitation en surface: la possibilité d'une pénurie d'ouvriers acceptant de faire ce métier dangereux; le coût élevé du transport ferroviaire des mines de l'Ouest aux usines de l'Est; la pollution causée par la chaleur thermique; les retombées d'acide qui détruisent nos lacs et, enfin, les émissions de bioxyde de carbone ("l'effet de serre") qui, selon certains scientifiques, pourraient faire fondre la calotte glaciaire et inonder les villes de la côte. Comme quelqu'un l'a d'ailleurs si bien dit: "Le charbon...voilà la solution, pourvu qu'il ne soit ni extrait ni brûlé".

L'énergie atomique

Nous pourrions toujours doubler notre production d'énergie atomique. Cela nous est possible, sur les plans technique et économique. Nous possédons ce que nous croyons être les réacteurs les plus sûrs et les plus efficaces du monde, de même que 10 p.c. des réserves mondiales connues d'uranium. Voilà de quoi satisfaire à nos besoins en électricité pour un siècle. Mais le nucléaire ne fournit que 3,3 p.c. de notre énergie et beaucoup de gens voient cette forme d'énergie comme une sorte de jarre de Pandore qui, une fois ouverte, pourrait laisser s'échapper, pour nous les apporter, tous les maux de la terre: eau faiblement radioactive et

produits de fission hautement radioactifs. Il faut absolument trouver la meilleure méthode de traitement des déchets nucléaires. Nous avons donc chargé une commission parlementaire d'enquêter sur la question du nucléaire et d'établir les bases d'une mise en valeur sûre et acceptable de ce secteur.

La nature nous a légué un autre trésor: un billion de barils de pétrole lourd mélangé au sable et à l'argile des régions de l'Athabasca, de Cold Lake et de Lloydminster. Mais il nous reste à l'extraire au moyen de la chaleur, ce qui est très difficile et très coûteux. D'une part, il aura fallu à la Great Canadian Oil Sands dix ans de pertes avant de se sortir de l'impasse financière, d'autre part, l'usine de la Syncrude, évaluée à \$500 millions il y a six ans, a coûté cinq fois cette somme lors de sa construction, l'an passé; et elle n'a même pas encore atteint sa production cible.

Le gouvernement vient toutefois de permettre la vente du pétrole lourd aux prix mondiaux et, par conséquent, l'Imperial Oil et la Shell prévoient toutes deux la construction d'usines, pour le traitement des sables bitumineux; ces usines coûteraient près de \$5 milliards chacune. Si ces projets se réalisent, comme je le pense, ils subiront des contraintes causées non seulement par les nouvelles méthodes mais par le manque d'ingénieurs, de travailleurs spécialisés et de machinerie lourde. Néanmoins, nous prévoyons de compenser, d'ici 1990, une réduction possible de 700 000 barils par jour de pétrole classique par une production de quelque 500 000 barils par jour de pétrole brut synthétique.

...Toutes ces options...sont plus ou moins incertaines, économiquement ou socialement, ou même sur les deux plans à la fois. Cependant, il ne faut pas exclure la possibilité de trouver des techniques révolutionnaires ou de découvrir de nouveaux gisements de pétrole. La prospection dans ce secteur atteint des niveaux records; elle est stimulée par des prix plus élevés et des incitations fiscales permettant aux investisseurs à revenus élevés de déduire de 90 à 104¢ par dollar consacré au forage. Cela s'est traduit par des découvertes de pétrole au large des îles de l'Arctique, de la Nouvelle-Écosse et du Labrador, d'un gisement d'un demi-milliard de barils dans le Sud de l'Alberta, et par ce qui semble s'avérer une importante découverte dans la mer de Beaufort. Toutefois, les coûts du forage dans les

régions pionnières peuvent être trois fois supérieurs à ceux du forage en Alberta. Les problèmes de production sont énormes, les problèmes liés à l'environnement demeurent sans solution et l'extraction de ce pétrole pourrait ne se faire que dans une dizaine d'années.

Les choix qui s'offrent sont nombreux et difficiles. Le domaine de l'énergie est instable. Et, comble d'ironie, à mesure que les coûts de l'énergie augmentent, ceux de la plupart des sources de remplacement font de même. Toutefois, tôt ou tard (et il faudra faire vite à cause de ces échéances lointaines), nous devrons prendre des décisions sur des projets à court et à long termes, et aller de l'avant. En attendant, le risque de pénurie de pétrole est réel, comme l'est l'écart entre la quantité de pétrole que nous produisons et celle que nous utilisons.

Heureusement, nous possédons une source immédiate, la plus grosse réserve du pays, pratiquement inutilisée. Elle ne demande aucune technique prouvée. Elle ne pollue pas. Elle ne comporte pas de danger. Elle peut nous faire économiser près de 50 p.c. sur notre facture annuelle d'énergie et jusqu'à \$50 milliards en frais d'établissement pendant plus de 15 ans (quoique je doive avouer que mes espoirs ne soient pas aussi grands). C'est la façon la plus rapide et la plus économique de réduire notre dépendance envers le pétrole importé. C'est la pierre angulaire de notre politique.

Je veux parler, bien sûr, des économies d'énergie...

Économiser ne signifie pas qu'il faut marcher au lieu de rouler en voiture, bien que cela pourrait être bénéfique à certains d'entre nous. Cependant, pouvons-nous nous permettre de gaspiller l'essence parce que le moteur a besoin d'une mise au point, que les pneus sont mal gonflés, que les démarrages se font "sur deux roues", que nous conduisons à des vitesses excessives et que nous laissons le moteur tourner au ralenti? Avons-nous réellement besoin d'une puissance de 350 chevaux vapeur pour aller travailler ou acheter un paquet de cigarettes à l'épicerie du coin? Le secteur du transport absorbe à peu près la moitié du pétrole au Canada, et de cette quantité près de 80 p.c. sont utilisés pour les voitures et les camions. Un meilleur entretien, une conduite plus raisonnable et l'adoption plus rapide de petites voitures économiseraient de 20 à 30 p.c. de ce pétrole.

(suite à la page 8)

Secours aux victimes d'un ouragan

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a accordé une somme de \$150 000 en espèces à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, en réponse à l'appel international que celle-ci a lancé pour venir en aide aux victimes de l'ouragan David.

L'ouragan a laissé de 130 000 à 150 000 personnes sans abri à l'île Dominique et dans la République dominicaine.

La société canadienne de la Croix-Rouge se chargera de verser les fonds à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

Entretiens canado-américains sur les questions relatives aux pêches

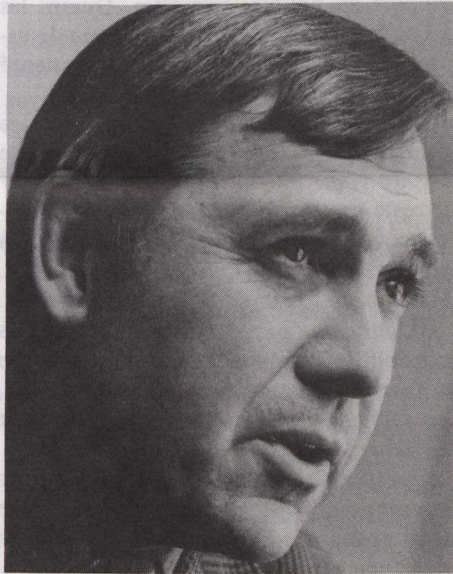
Des représentants canadiens et américains se sont réunis à Ottawa le 12 septembre pour étudier le problème de l'albacore (thon blanc) et les autres questions relatives aux pêches sur la côte ouest. La délégation canadienne était dirigée par M. l'ambassadeur Marcel Cadieux, négociateur spécial pour les frontières maritimes canado-américaines et les questions connexes des ressources, et comprenait des représentants des ministères des Affaires extérieures et des Pêches et Océans. La délégation américaine était dirigée par M. l'ambassadeur John Negroponce, sous-secrétaire d'État adjoint aux Océans et aux Pêches, et se composait de représentants du département d'État, de l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA), du Pacific Regional Fisheries Management Council et du département des Pêches de l'État de Washington.

Les entretiens s'inséraient dans le cadre d'une série de discussions sur une vaste gamme de questions relatives aux pêches sur la côte ouest.

La saison de la pêche au thon étant avancée, il n'a pas été possible d'arriver à un accord pour la saison présente. Les deux parties ont concentré leur attention sur la possibilité d'établir, l'an prochain, des arrangements de pêche mutuellement acceptables prévoyant notamment l'accès des thoniers américains aux stocks d'albacore se trouvant à l'intérieur de la zone canadienne des 200 milles. Bien qu'aucune solution n'ait été trouvée pour l'instant, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la clarification des problèmes.

M. Blakeney en Europe

La Saskatchewan est au seuil d'un développement spectaculaire pour les années 80, a déclaré, le 13 septembre à Paris, le premier ministre de cette province, M. Allan Blakeney, au cours d'un déjeuner à la Chambre de commerce France-Canada.



M. Allan Blakeney

La Saskatchewan est une très grande province agricole et 40 p.c. de la production totale de cette province y est d'origine agricole. De plus, elle dispose d'environ 40 p.c. des réserves mondiales de potasse, plus de 100 millions de tonnes de minerai à haute teneur, soit une production suffisante pour les 3 000 années à venir, au rythme actuel d'exploitation.

Enfin, l'uranium est un des atouts importants de la Saskatchewan, a rappelé le premier ministre. La première mine d'uranium de la province est entrée en production en 1953. La seconde exploitation a été mise en service récemment et la troisième fonctionnera en 1981.

Plus tôt, M. Blakeney avait passé une heure avec le premier ministre français, M. Raymond Barre.

Comme il en est de plusieurs autres pays où il se rendra, M. Blakeney a voulu savoir de M. Barre, autant que possible, quels sont les besoins français d'uranium, à long terme, pour mieux planifier l'industrie de la Saskatchewan.

La tournée de M. Blakeney, qui a commencé le 8 septembre à Londres, comprend l'Allemagne de l'Ouest, la Suède, l'Union soviétique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Pour lutter contre le cancer

La Société canadienne du cancer a fait savoir récemment qu'un médicament contre le cancer a obtenu de bons résultats sur des rats et a aidé des malades de l'hôpital général de Toronto qui se sont soumis volontairement au traitement.

Le médicament, appelé *NED 137*, est destiné à stimuler les défenses naturelles, provoquant le rejet par l'organisme des tissus cancéreux, un peu comme il rejette un cœur transplanté.

Quarante-cinq malades ont été traités avec le médicament pour des cancers intestinaux et des cancers du pancréas. Dans la majorité des cas, la maladie a régressé ou s'est stabilisée.

Les expériences ont été dirigées par le Dr Rudolf E. Falk. Dans l'avenir, le médicament pourrait être employé après l'intervention chirurgicale ordinaire pour le cancer, les traitements radiologiques et la chimiothérapie.

Exemple d'utilisation d'énergie renouvelable

Une société de Rivière-du-Loup (Québec), F.F. Soucy Inc., recevra une subvention de quelque \$945 000 pour un projet qu'elle a présenté et qui a été approuvé dans le cadre du programme fédéral de l'énergie renouvelable dans l'industrie forestière (ERIF).

L'objectif de ce programme, lancé par le gouvernement en 1978, est d'appuyer financièrement les projets d'entreprises forestières destinés à substituer les résidus d'exploitation au combustible, entre 1978 et 1985. ERIF fait partie d'un programme de \$380 millions consacré au développement des énergies renouvelables.

La Société investira plus de \$4 720 000 dans l'achat d'une chaudière alimentée avec de l'écorce de bois et dans celui d'autres installations destinées à son usine de papier journal.

Elle économisera plus de 73 000 barils par année de fuel lourd C en brûlant de l'écorce de bois pour produire la vapeur nécessaire à l'exploitation de son usine de papier à journal.

D'après les prévisions établies par la Société, l'énergie globale récupérée à partir de l'écorce, à l'usine seule, aura une valeur de près de \$600 000, si l'on établit le coût du pétrole à 40¢ le gallon impérial du fuel lourd C.

Le procédé réduira par la même occasion le problème que posait l'écorce qui s'accumule à raison de 42 000 tonnes par année. A la fin de 1980, 175 000 tonnes auront été emmagasinées. Évaluée en fonction du prix du pétrole en 1980, l'écorce emmagasinée vaudra environ \$2 millions. La société achètera aussi l'écorce des scieries de la région.

Grâce à l'emploi de tous les résidus d'exploitation de l'usine (bois) et les résidus de la coupe du bois qui sont actuellement laissés en forêt, le Canada pourrait éventuellement économiser l'équivalent de 119 millions de barils de pétrole brut par année.

Révision des programmes de santé

Une conférence fédérale-provinciale sur les programmes de santé s'est tenue à Ottawa le 17 septembre.

Dans son discours d'ouverture, le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, M. David Crombie, a soutenu qu'il était nécessaire de revoir l'ensemble du système de santé au Canada, notant en particulier le problème de l'émigration des médecins canadiens et la désaffiliation de certains médecins des régimes publics de santé.

Le juge Emmett Hall a été chargé de cette révision, et d'en faire rapport d'ici six mois. M. Hall avait présidé, en 1964, la commission royale sur les services de santé.

Selon un article de la Presse canadienne, les provinces ont donné leur accord de principe à la révision proposée, à l'exception du Québec et de la Saskatchewan.

Toujours selon la Presse canadienne, la plupart des provinces ont exprimé leur opposition, ou soulevé de sérieuses réserves, au sujet de la proposition faite par M. Crombie de créer un Institut des soins de santé; les ministres concernés ont déclaré qu'il appartenait aux élus du peuple, et non à une corporation indépendante d'évaluer les besoins en matière de santé.

La Conférence s'est aussi penchée sur l'étude du rôle du gouvernement fédéral dans la définition des politiques de santé, notamment en matière de service aux communautés autochtones, de financement de la recherche médicale, de l'échange d'information, de la main d'oeuvre médicale, de la protection de la santé et de l'épidémiologie.

Bonnes possibilités d'emploi pour les professionnels

D'après une enquête du Conseil de placement professionnel de Toronto, les possibilités d'emploi au Canada sont bonnes pour les professionnels.

Il ressort de l'enquête que le nombre de postes vacants a augmenté de 8,4 p.c. au cours du deuxième trimestre de 1979 par rapport au premier trimestre. Durant les 12 mois qui ont précédé, le nombre de vacances de postes professionnels a augmenté de 41,7 p.c pour l'ensemble du pays.

"La demande de spécialistes qualifiés demeure très forte...et des pénuries se feront vraisemblablement sentir pendant le reste de l'année, même si certains nouveaux diplômés ont de la difficulté à trouver du travail", a déclaré M. N.A. Macdougall, directeur général du Conseil.

L'enquête porte notamment sur les possibilités d'emploi dans les secteurs de la fabrication et de l'exploitation minière, les services de consultation et le secteur tertiaire.

La plus forte pénurie se retrouve dans le groupe des spécialistes possédant entre trois et dix ans d'expérience. Les plus en demande sont les analystes en informati-

que et les programmeurs: 225 emplois vacants dans ces domaines au cours du dernier trimestre. Puis venaient les ingénieurs mécaniciens (ventes) (222 emplois vacants), les ingénieurs d'usine (137 emplois vacants) et les comptables (97 emplois vacants).

On a également trouvé de nombreux emplois vacants dans les groupes professionnels suivants: ingénieur des opérations chimiques, directeur général d'usine, ingénieur pétrolier, dessinateur de machines, technologue de l'électronique, surintendant de l'entretien et ingénieur municipal. On a également constaté une augmentation considérable du nombre de postes vacants dans les professions suivantes: ingénieur de fabrication, ingénieur des méthodes et gérant du personnel.

Il y avait pendant le dernier trimestre moins de dix postes vacants dans chacun des groupes d'occupation suivants: analyste de recherche, chimiste chargé de recherches, ingénieur de céramique, inorganicien, biologiste, avocat de société, forestier, ingénieur civil débutant et physicien.

Origine du mot Acadie

L'Acadie fête cette année son trois cent soixante-quinzième anniversaire. Cette région correspond aux deux provinces actuelles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

C'est en 1604 que Samuel de Champlain et Pierre du Gua Sieur de Monts fondèrent un petit établissement sur l'île de Sainte-Croix. Cependant, l'origine du mot Acadie remonte bien avant l'arrivée de Champlain, selon le président de la Société historique acadienne, M. Maurice A. Léger.

A la suite des recherches effectuées par M. William Ganong, au tournant du XXe siècle, les historiens sont presque certains, à présent, que l'origine du mot Acadie remonte à Giovanni Verrazano, explique M. Léger.

Verrazano est un Florentin qui, en 1524, explora le littoral de l'Atlantique, depuis Terre-Neuve jusqu'à la Floride, pour le compte du roi de France, François 1er. Dans la description qu'il fit de son voyage il donna le nom d'Arcadie à un territoire à proximité des États américains du Delaware et du Maryland.

Verrazano qui était un homme de lettres avait emprunté le nom à un poète italien contemporain, Sannazar, lequel avait, en 1504, publié une oeuvre intitulée *L'Arcadie*; il y comparait le paysage napolitain à cette terre centrale du Peloponèse, l'Arcadie "cette contrée montagneuse où la topographie physique permettait aux habitants de conserver un semblant d'indépendance; là où les gens se vouaient aux occupations pastorales..."

Après Verrazano, des cartographes inscrivirent le nom Arcadie pour situer une région du nord de l'Amérique (Zalterie en 1566, Milo en 1580 et, finalement, Le Vasseur qui, en 1601, inscrivit seulement *Cadie*).

En 1603, Pierre du Gua, Sieur de Monts et Samuel de Champlain obtinrent, du roi Henri IV, une commission de lieutenant général au pays de *Cadie*.

A partir de ce moment, le mot *Cadie* se transforma rapidement pour devenir *l'Acadie*, forme donnée au mot *Cadie* par Champlain et acceptée jusqu'à nos jours.

Selon une autre interprétation le mot *Acadie* viendrait d'un mot Abénaquis *Quotty* ou *Cadie*, signifiant terre fertile et abondante.

Les patinoires de plastique: simplicité, fiabilité, mobilité

Une société de Montréal, la Compagnie manufacturière Glice, a pris, récemment, le contrôle d'une entreprise de Chamonix (France) qui a mis au point une surface de polyéthylène possédant des propriétés assez voisines de celles de la glace artificielle; mais les coûts de construction d'une patinoire selon ce nouveau procédé sont de beaucoup inférieurs et les frais d'entretien égalent 10 p.c. des montants requis pour maintenir une glace artificielle en bon état.

La patinoire Glice peut être utilisée 12 mois par an et ne requiert aucune dépense d'énergie.

On peut patiner tout aussi vite mais avec un peu plus d'effort à cause de l'absence d'eau. La friction du patin serait de 85 p.c. à 90 p.c. de celle de la glace artificielle.

Le nouveau produit résiste bien à l'usure. Il est garanti pour huit ans (il est utilisé quatre années de chaque côté). Cependant, l'expérience montre que la durée moyenne est d'environ sept ans.

Il faut mentionner que la lame du patin brise un peu une glace ordinaire. Dans le cas du plastique, elle ne laisse qu'une rainure sans enlever de petits morceaux. Il suffit de donner un coup de balai chaque jour et de nettoyer la patinoire chaque semaine. Après chaque

nettoyage, un conditionneur est pulvérisé pour assurer une "glissance" améliorée.

L'aspect extérieur du produit est identique à la glace artificielle. Le plastique est légèrement bleuté pour donner l'impression de la glace naturelle. On peut y dessiner les lignes sans difficultés.

Au moins six villes européennes ont adopté le produit inventé par M. Georges Descombes, de Chamonix. Il y a quelques années, M. Descombes avait formé avec des amis la Société française des sports glissants. Des hommes d'affaires montréalais devaient découvrir ce produit l'an dernier et décidèrent d'acquiescer 80 p.c. des actions de l'entreprise.

Déjà, un club de hockey d'Ottawa a essayé la glace de plastique et s'est dit heureux des résultats. Des pourparlers se poursuivent avec différents organismes municipaux un peu partout au Canada et aux États-Unis.

Pour l'instant, ces panneaux sont fabriqués en France mais le Groupe Glice songe à établir des installations manufacturières au Québec.

Le coût est d'environ \$150 le mètre carré soit \$250 000 pour une patinoire de dimension courante alors que dans le cas de la glace artificielle, la note oscille entre \$225 000 et un million de dollars.

Les hommes d'affaires montréalais ont

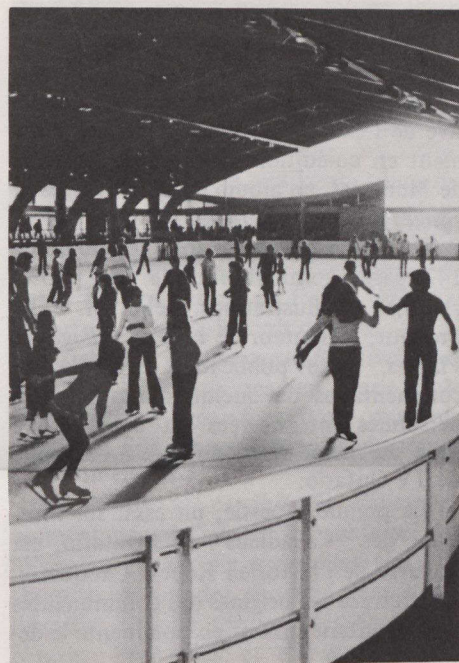


Photo Ferraguin

Patinage d'agrément.

décidé d'étendre l'utilisation de ce produit à d'autres surfaces d'où la mise au point d'un produit "Disco Glice". Il s'agit en fait d'une adaptation du polyéthylène pour un plancher résistant pour la danse.

Le célèbre Lido de Paris a déjà commandé une de ses surfaces pour y présenter son spectacle.

Toutes combinaisons de couleurs et de paillettes étincelantes à l'intérieur du plastique sont offertes. De même, certains plastiques sont translucides ce qui permet de laisser passer la lumière des projecteurs.

Pour l'un des actionnaires, M. Peter McConnell, cette nouvelle patinoire répond à un besoin particulier car de plus en plus les patinoires extérieures disparaissent en raison des problèmes de déneigement et de la courte période d'utilisation.

La patinoire Glice ne demande qu'un toit car le soleil ou la pluie peuvent altérer le bois. Voilà pourquoi le centre de cette patinoire de plastique sera de plus en plus fait en béton.

M. McConnell ne cache pas sa hâte de voir l'installation d'une première patinoire au Québec. Il pourrait alors mieux démontrer la qualité de ce produit. "Une fois que le marché sera suffisamment ouvert, nous commencerons alors la production ici même", déclare-t-il avec confiance.

D'après un article de Michel Nadeau publié dans *Le Devoir* du 30 août.



Photo Gerpjam

Ces jeunes hockeyeurs en pleine action jouent sur une patinoire Glice.

Album sur l'Ontario français

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (OTEO) a publié récemment en co-édition avec la maison Fides de Montréal, un album intitulé *Villages et visages de l'Ontario français*.

De présentation agréable, cet album de 142 pages contient plus de 200 photographies et illustrations. Selon M. René Brodeur, réalisateur de la série *Villages et Visages*, cette publication présente les commentaires de quelques-unes des 250 personnes interviewées au cours d'une série du même nom, diffusée à l'antenne de TV Ontario.

La première partie, un essai sur l'histoire des "Canadiens" de l'Ontario, est l'oeuvre de l'historien Robert Choquette. Elle retrace les origines des communautés franco-ontariennes et en commente le développement.

La deuxième partie se compose de témoignages de Franco-Ontariens authentiques et convaincus. Des photos souvenirs accompagnent ces témoignages et quelques-unes sont tout à fait inédites.

Une troisième partie, particulièrement originale, propose aux lecteurs de reconstituer leur propre arbre généalogique.

Villages et visages de l'Ontario français sera bientôt mis en vente dans la plupart des librairies. On peut se le procurer au prix de \$8,95 en écrivant au Service de distribution, OTEO, C.P. 200, Succursale Q, Toronto, Ont. M4T 2T1.

Le Droit, 12 septembre.

Lutte contre le laitron des champs

Une mouche provenant d'Europe pourrait faciliter la lutte contre le laitron des champs. Cette mouche appelée *Tephritis Dilacerata* réduit la production de graines du laitron en produisant des galles sur les bourgeons de fleurs qui, alors, ne produisent pas de graines.

Il fallut plusieurs années pour trouver une espèce convenable, que l'on mit ensuite à l'épreuve au service de lutte biologique de la Station fédérale de recherches de Regina (Saskatchewan). L'un des buts des recherches était de découvrir à quelles autres plantes cette mouche s'attaquerait. Les essais ont démontré que le laitron des champs était son hôte favori. Elle peut aussi s'attaquer à quelques autres variétés de laitron, mais pas aux plantes cultivées.

Les chercheurs ont également tenté de découvrir si la mouche resterait active pendant toute la saison de croissance et si elle pourrait survivre au climat canadien. La mouche, ayant bien répondu en laboratoire, a été libérée pour des essais sur le terrain.

Le laitron des champs qui se propage par les racines aussi bien que par les graines se multiplie rapidement, ce qui présente un danger pour les terres cultivées.

Le bruit en milieu de travail

Sous le titre *Le Bruit en milieu de travail*, vient de sortir un rapport de recherches universitaires d'une centaine de pages, bien présenté, abondamment illustré et rédigé en termes clairs.

Cette publication est le résultat de deux années et demie de recherches effectuées par Mme Donna Mergier, en collaboration avec l'Institut de recherche appliquée sur le travail.

En résumé, les objectifs du document sont les suivants: "Le bruit en milieu de travail est un problème d'une extrême gravité... Nous avons tenté, par cette brochure, de répondre à des besoins urgents et variés. Il s'agit d'un document de référence qui regroupe l'essentiel de l'information disponible sur le bruit et ses conséquences sur la santé. Il s'agit aussi d'un instrument de travail à l'usage des comités syndicaux de santé et de sécurité au travail et des services de formation des organisations de travailleurs".

Chacun des chapitres traite d'un aspect particulier de la question: situation en matière de bruit et de surdité professionnelle au Québec; description du bruit et de ses deux principales composantes, l'intensité et la fréquence; description du fonctionnement de l'oreille et du principal moyen de mesurer la perte d'audition: l'audiogramme; effets nocifs du bruit sur la santé (surdité accidentelle et surdité professionnelle); techniques et approches sur la réduction du bruit; législation relative au bruit et à la surdité professionnelle, etc.

D'après un article publié dans *l'UQAM* du 5 septembre 1979.

Une énorme baleine s'est échouée à la mi-septembre sur les rives du Saint-Laurent, à l'île d'Orléans. Les efforts des autorités ont été impuissants à déplacer cette masse de 15 tonnes et à sauver la baleine.

Nouveau remède contre l'urticaire

Le vaccin contre la typhoïde peut guérir l'urticaire et ses dérangeaisons, déclare un dermatologue canadien. Bien qu'il soit incapable d'expliquer son succès, le Dr William Pace, de London (Ontario), affirme que 16 personnes sur 23, âgées de 21 à 61 ans, ont apparemment été guéries d'une urticaire chronique par des injections du vaccin, six autres ont été soulagées et une seule n'a montré aucune réaction aux injections.

Le Dr Pace a déclaré à une assemblée de l'Association canadienne de dermatologie qu'il ne peut expliquer rationnellement la guérison, mais que la réussite est indéniable.

La dose administrée aux personnes atteintes d'urticaire est environ un centième de la dose nécessaire à l'immunisation contre la fièvre typhoïde.

Le Dr Pace est professeur de médecine à l'Université Western Ontario de London et dermatologue à l'hôpital Victoria de cette même ville.

Journal de bord datant de 1684

La bibliothèque de l'Université Dalhousie d'Halifax (Nouvelle-Écosse) a acheté d'un commerçant américain un journal de bord manuscrit décrivant certains des plus anciens travaux de cartographie marine effectués, il y a près de 300 ans, par une expédition française le long des côtes de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Une subvention du gouvernement et une année de négociations ont permis d'acquérir le journal de 34 pages tenu par le cartographe du vaisseau *Marianne* lors d'un voyage effectué du 19 juillet au 14 septembre 1684.

Rien dans le document ne permet d'identifier l'auteur, si ce n'est la liste de l'équipage. Les autorités de Dalhousie croient qu'un certain M. Challe, dont le nom figure sur la liste, pourrait en être l'auteur.

Ce document unique, qui tire sa valeur du fait qu'il constitue un recueil des cartes dressées par les Français et montre en détail comment ils ont procédé, contient également quelques anecdotes. On y raconte, par exemple, comment des hommes furent débarqués après qu'un membre de l'équipage eut tenté de désertir.

La chronique des arts

Le Théâtre de l'opéra de Péking en tournée au Canada



Scène du Roi des singes sème la confusion dans les cieux.

Pour la première fois depuis 1960, les Canadiens pourront voir, cet automne, les célèbres spectacles du Théâtre de l'opéra de Péking, mélange d'acrobaties, bouffonneries, danse, théâtre, musique, mime, chant et manipulation d'armes.

Au cours d'une tournée de deux mois qui le conduira de Toronto à Victoria en passant par Montréal, Ottawa, Hamilton, Regina, Edmonton et Vancouver, le Théâtre présentera deux programmes reflétant la Chine d'hier et d'aujourd'hui.

Le premier, *Le roi des Singes sème la confusion dans les cieux* (vieux conte tiré du roman *Le Pèlerinage à l'Ouest*) raconte la vengeance du roi des Singes sur le royaume des Cieux qui a tenté de lui ravir son trône. Rusé, astucieux, expert en arts

martiaux, il réussit, avec l'aide de ses sujets, à remporter la victoire.

Le Théâtre de l'opéra de Péking occupe une place unique dans le monde du théâtre, et son originalité est mise en relief dans les extraits de pièces célèbres inspirées du folklore et des mythes chinois qui feront l'objet du deuxième programme: *L'Auberge des Trois-Chemins*, *Le Bracelet de jade*, *La Forêt des sangliers*, *les Adieux du Roi à sa maîtresse*, *La Rivière Automne* et *les Eaux coulent sur la colline d'or*.

La tournée du Théâtre de l'opéra de Péking est organisée par l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada, dans le cadre des accords culturels conclus entre le Canada et la république populaire de Chine.

L'Office national du film, distributeur des films de l'OTAN

L'OTAN a accordé à l'Office national du film (ONF) les droits de distribution de ses films pour le Canada.

Trois films de l'OTAN sont maintenant disponibles, en anglais et en français, aux bureaux de l'ONF dans tout le Canada, tandis qu'une quatrième production doit sortir ce mois-ci. L'ONF commence ainsi à constituer une collection permanente de films thématiques sur l'OTAN, qu'il mettra gratuitement à la disposition du public pour projection en dehors des circuits commerciaux.

Mise sur pied avec l'aide du ministère des Affaires extérieures et du ministère de la Défense nationale, la collection comprend à l'heure actuelle: *Boréalis*, film de 26 mn qui porte sur le système de sécurité collective de l'OTAN pour la défense de la Norvège, du Danemark et de la région allemande du Schleswig-Holstein, *L'OTAN aujourd'hui*, qui expose l'histoire, l'organisation et les buts de l'Alliance atlantique et enfin *Routes océanes: voies vitales*, qui traite de l'importance de la liberté des mers pour la survie des nations de l'OTAN.

Une chanteuse acadienne au CNA

Chansons d'amour de l'Acadie, pleines d'humour et de tristesse, chansons d'autrefois (les unes du Québec, les autres tirées du patrimoine acadien), chansons du célèbre Mardi Gras de la Louisiane française composent le répertoire de Marie-Paule Martin, chanteuse acadienne qui a fait ses débuts au Centre national des arts, à Ottawa, le mois dernier.

Originaire du Nouveau-Brunswick et fille d'un violoneux acadien, Marie-Paule Martin reçut une formation musicale classique. Elle fit ses débuts de chanteuse à Boston en 1965.

Délaissant sa carrière de chanteuse momentanément elle devint professeur et journaliste, mais elle revint bien vite à la chanson, donna des concerts dans toute l'Acadie, fit une tournée des écoles du Nouveau-Brunswick et s'illustra lors de l'émission de Radio-Canada, *Encore debout*.

Nommée chanteuse de l'année lors du Gala provincial de la chanson, elle se produisit dans des émissions télévisées telles que *The Maritime Feeling*, *Coeur Show*, *Voix et Rythmes du pays*, *Canadian Express* et *Vedette en direct*.

Marie-Paule Martin a été lauréate du concours "Les découvertes du Maurier", et elle est passée à la télévision aux côtés des Irish Rovers.

Elle est accompagnée par un groupe de cinq musiciens, Marc Beaulieu au piano, Daniel Beaulieu à la guitare, Gérald Daigle au violon, André Roi à la percussion, Pierre Sanfaçon à la basse.



Marie-Paule Martin

L'énergie... (suite de la page 2)

Coûts du chauffage

Le secteur domiciliaire est un autre secteur où les économies sont possibles. Vingt pour cent de la consommation énergétique vont au 7,5 millions d'habitations du Canada, et environ la moitié de cette énergie est gaspillée. Si nous fixons nos thermostats à 20°C le jour et à quelques degrés de moins la nuit; si nous réglons la température de l'eau chaude à 43°C plutôt qu'à 66°C, ce qui nous donnera de l'eau aussi chaude que nous en avons normalement besoin; si nous posons des coupe-bise autour des fenêtres et portes, si nous vérifions nos calorifères, si nous remplissons toutes les fissures et refaisons l'isolation de nos maisons (en bénéficiant des subventions gouvernementales qui réduisent les coûts de l'isolation pour les résidences construites avant 1961); si nous faisons tout cela il sera possible de réduire de moitié notre facture de chauffage domiciliaire, laquelle atteint maintenant \$5 milliards par année, soit l'équivalent de la moitié de 200 millions de barils de pétrole par année.

La plupart des édifices commerciaux sont habituellement surchauffés et surclimatisés; de plus, l'éclairage intense dégage tellement de chaleur que les frais de climatisation s'en trouvent doublés. La plupart des tours à bureaux sont presque vides dès 17h alors qu'elles consomment encore assez d'énergie pour approvisionner une ville de moyenne importance. Il y a plus d'énergie de réserve dans les édifices que n'en produisent toutes nos centrales nucléaires...

...Pour l'ensemble du gouvernement fédéral l'an dernier, les économies d'énergie ont atteint \$30 millions et en investissant davantage, nous croyons qu'il nous est possible, au moins de les tripler.

Quarante pour cent de toute l'énergie sont utilisés par l'industrie, dix pour cent de ce chiffre pourraient être économisés

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

en prenant de simples mesures internes, et davantage encore par des moyens tels que l'installation de pompes à chaleur, de dispositifs de récupération de la chaleur résiduelle et de contrôles automatiques, de commutateurs qui arrêtent les générateurs de chaleur lorsque les portes de chargement sont ouvertes, et enfin de minuteriers qui stoppent les chaudières la nuit et les font démarrer le matin. Dans le secteur de l'industrie forestière, il y a suffisamment de déchets de bois s'accumulant autour des usines pour que ces dernières puissent produire toute l'énergie dont elles ont besoin soit dix pour cent de tous les besoins de l'industrie. Dans 14 secteurs industriels, des groupes de travail ont fixé des objectifs d'économies, et déjà quelques secteurs les ont dépassés. Un fabricant d'acier a isolé une conduite transportant de l'air de combustion préchauffé; les travaux ont coûté \$330 000, mais ils ont permis d'économiser \$900 000 par année.

Recours à une loi?

Il est possible d'économiser. Il le faut. Nous ne pouvons atteindre nos objectifs et remplir nos engagements si nous n'enrayons pas cet immense gaspillage d'énergie. Pour cela, il faut changer nos méthodes. Bien davantage, il faut changer notre attitude. Depuis toujours, nous avons gaspillé nos ressources parce qu'elles étaient abondantes et bon marché. A moins que nous n'abandonnions nos vieilles habitudes, il nous faudra peut-être recourir à une nouvelle loi pour appuyer nos méthodes incitatives et nos sanctions. L'énergie, c'est l'affaire de tous...

Nouvelles brèves

L'Université Laval de Québec a décerné un doctorat *honoris causa* à M. Levi-Strauss, ethnologue français de renommée internationale.

Le gouverneur général du Canada a participé dernièrement à un "équitation-thon" dont l'objectif était de recueillir les fonds nécessaires à l'achat d'équipement dont a besoin l'hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, d'Ottawa. L'équitation-thon était organisé par le Jonction Riding Club.

Pour sa cinquante-quatrième saison le Cercle Molière de Saint-Boniface (Manitoba) annonce trois pièces de théâtre: le *Journal d'Anne Frank*, *Maria Chapdelaine*, *Célimare, le bien-aimé*.

En juin, la production nette d'énergie électrique a atteint 25,8 TW.h. Elle avait été de 24,1 TW.h en juin 1978. La production hydraulique a augmenté de 3,2 p.c. et la production thermique de 16,7 p.c. au cours du mois observé. Entre janvier et juin, la production totale d'énergie électrique a été de 179,9 TW.h, une hausse de 5,6 p.c. par rapport aux six premiers mois de 1978.

Le nombre de décrets de divorces prononcés au Canada en 1978 s'élève à 57 155, soit une hausse de 3,2 p.c. par rapport à 1977. Le taux pour 100 000 de population a augmenté de 237,7 en 1977 à 243,4 en 1978 pour enregistrer une hausse de 2,4 p.c. C'est la Colombie-Britannique qui a maintenu le taux le plus élevé de divorces (326,7) alors que Terre-Neuve conservait le taux le plus faible (75).

Geneviève Bujold est de retour à Montréal pour le tournage du film *Final Assignment*. Le Budget du film, évalué à \$6,4 millions est l'un des plus importants de l'industrie cinématographique canadienne. Il s'agit d'un film d'aventures et d'intrigues politiques regroupant autour de Geneviève Bujold des artistes aussi connus que Michael York, Burgess Meredith et Colleen Dewhurst.

Dans la série "Protection de la vie", la Commission de réforme du droit du Canada a publié une étude intitulée *Le Caractère sacré de la vie ou la Qualité de la vie*.

Alvin Karpis, un Montréalais devenu célèbre aux États-Unis où il fit partie d'une bande de gangsters est décédé récemment en Espagne. Il était le dernier survivant de la célèbre bande à Mama Barker. Karpis qui a passé le moitié de sa vie en prison a écrit un livre sur ses exploits.

Mme Gabrielle Léger, épouse de l'ancien gouverneur général du Canada, a été nommée chancelier de l'Université d'Ottawa. Mme Léger succède à M. Gerald Fauteux, juge en chef de la Cour suprême du Canada de 1970 à 1973. Mme Léger sera en fonction jusqu'en 1983.

Une compagnie d'assurances, la Allstate Life Insurance Co du Canada, accordera, d'ici la fin de l'année, aux non-fumeurs, une réduction de prime sur leur assurance-vie.

Le gouvernement fédéral investira \$17,5 millions dans la construction, à Boucherville (Québec), d'un Institut de recherche sur les matériaux de construction.